# Réflexions autour des méthodes de l’ethnographie politique dans le cadre de ma thèse sur les rapports ancillaires en Bolivie et au Pérou

« - Amalia Pando : *Pourquoi faites-vous cela ? Pourquoi tant de violence ?*

- Felipe Quispe : *Pour que ma fille ne soit pas ton employée domestique*. »[[1]](#footnote-2)

Ce vif échange entre la journaliste Amalia Pando et Felipe Quispe, leader indigène révolutionnaire bolivien, nous semble révélateur de la saillance d’un fait social qui a pourtant longtemps été invisibilisé par les sciences sociales, et notamment par la sociologie politique, à savoir le travail domestique salarié en Amérique latine. Pourtant, le secteur du travail domestique emploie environ 1 femme active sur 6 en Amérique latine et dans les Caraïbes (à l’échelle mondiale, ce ratio est de 1 sur 13)[[2]](#footnote-3).

Ma thèse porte plus précisément sur les relations ancillaires en Bolivie et au Pérou, avec pour problématiques centrales les dynamiques de (re)production des rapports de pouvoir et de résistances qui y sont opposées, ainsi que la remise en question de la dichotomie entre espace public et espace privé.

Selon l’OIT, 11, 6 % des femmes actives boliviennes et 7 % des femmes actives péruviennes travaillent dans le secteur du service domestique. Au premier abord, ces pourcentages de la population active féminine paraissent relativement faibles au regard des données observées dans les autres pays de la région. Janine Rodgers signale toutefois qu’il existe de nombreux facteurs de sous-estimation des statistiques liées au travail domestique en Amérique latine.[[3]](#footnote-4) Ainsi, une étude réalisée en Argentine démontrait que si les statistiques prenaient en compte les travailleuses domestiques exerçant chez plus d’un employeur, le poids de ce secteur dans la population active féminine passait de 10 à 17 %.[[4]](#footnote-5) Un autre facteur de sous-estimation statistique dans les deux pays qui nous intéressent ici est le travail domestique infantile. En effet, de nombreusesjeunes filles de moins de 14 ans (âge minimum légal pour travailler et donc pour être considéré statistiquement comme actif dans ces deux pays), généralementissues de zone rurale, effectuent gratuitement le travail domestique pour une famille citadine chez laquelle elles ont été placées.[[5]](#footnote-6) Ces placements d’enfants s’effectuent généralement dans le cadre du *compadrazgo* (compérage), forme de parenté rituelle issue d’une institution sociale préhispanique, qui s’est restructurée sur le long-terme de l’histoire coloniale et postcoloniale. De plus, outre la catégorie « employé.e domestique », il existe en Bolivie une catégorie « travailleur familial ou apprenti sans rémunération » qui regroupait 34,36% de la population active féminine en 2007[[6]](#footnote-7) et au Pérou une catégorie « travailleur familial non rémunéré » qui représentait 23,6 % de la population active féminine en 2009[[7]](#footnote-8). On peut supposer que ces deux catégories regroupent une proportion substantielle de jeunes femmes de plus de 14 ans mais qui continuent de vivre et de travailler sous les modalités instaurées depuis leur placement.

Par ailleurs, sachant que 49 % des travailleuses domestiques boliviennes et 32 % de leurs homologues péruviennes logent chez leurs employeurs, nous avons affaire à une configuration exacerbée de « brouillage » des frontières entre relations professionnelles et relations familiales ou encore entre espace-temps de travail et espace-temps de non-travail[[8]](#footnote-9). La travailleuse domestique exerçant dans ce cadre est en quelque sorte l' « intruse permanente », prise en étau entre hypersurveillance et absence d'intimité d'une part, et inclusion spatiale et exclusion sociale d'autre part. Les rapports ancillaires constituent ainsi une configuration atypique de relations professionnelles qui relève de ce que Dominique Memmi appelle la « domination rapprochée »[[9]](#footnote-10), c’est-à-dire une domination qui se joueau quotidiendans l'intimité du foyer, offrant un terrain privilégié d’observation de la co-formation des rapports sociaux de sexe, de race[[10]](#footnote-11) et de classe.

Cette configuration de domination contribuerait également à brouiller les frontières entre espace public et espace privé, question que je cherche à traiter dans ma thèse à travers les deux axes d’interprétation du slogan féministe « le privé est politique » définis par Anne Phillips[[11]](#footnote-12) : je cherche à démontrer d’une part que ce qui se passe dans la sphère privée est proprement politique et d’autre part, que ce qui se passe dans la sphère privée contribue à structurer les représentations et les pratiques des élu.e.s et des fonctionnaires publics.

## **I) Cadre théorique**

Mon étude prend appui sur les apports des théories constructivistes qui, aussi éclectiques soient-elles, ont en commun d’envisager le dépassement de l’opposition traditionnelle entre holisme et individualisme méthodologique au profit d’une analyse en termes de « *codétermination du tout et des parties* »[[12]](#footnote-13), permettant d’appréhender les réalités sociales « *comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs*».[[13]](#footnote-14)

### **1) Rapports sociaux, relations sociales et pratiques sociales**

Dans une démarche théorique et méthodologique proche de celle adoptée par Danièle Kergoat, je distingue trois niveaux d’analyse, à savoir : les rapports sociaux, les relations sociales et les pratiques sociales.

Dans cette perspective, « *un rapport social est une relation antagonique entre deux groupes sociaux, établie autour d’un enjeu. C’est un rapport de production matérielle et idéelle[[14]](#footnote-15) : Colette Guillaumin a montré par exemple que la « racisation » est la construction idéologique et discursive sur la nature des dominés, « face mentale » et cognitive des rapports de pouvoir matériels. Et c’est un rapport conflictuel* »[[15]](#footnote-16).

Les relations sociales sont quant à elles « *[…] immanentes. Elles apparaissent entre des individus concrets (et non des groupes sociaux) au fil des rencontres. Le rapport social, lui, est antérieur à la rencontre et postérieur à elle* »[[16]](#footnote-17). Ainsi, les relations sociales peuvent fluctuer au gré des individus mais les rapports sociaux n’en disparaissent pas pour autant : pour prendre un exemple significatif, le partage égalitaire des tâches domestiques dans certains couples n’épuise pas les rapports sociaux de sexe.

Ce sont les pratiques sociales qui « *peuvent dessiner des formes de résistance*»[[17]](#footnote-18) et éventuellement peser sur les rapports sociaux, à condition d’être collectives. Danièle Kergoat précise que, dans le cas contraire, on ne peut parler de subversion ou d’émancipation, mais seulement de contournement. Pour ma part, je privilégie le terme de « résistances quotidiennes » emprunté à James C. Scott[[18]](#footnote-19)car ce concept inclut plus explicitement le discours parmi les pratiques déployées à l’insu des employeur.se.s.[[19]](#footnote-20)

### **2) « Cadrer » la domination**

Si la centralité des questions de production de/résistance à la domination m’a conduite à m’intéresser au corpus théoriquedispositionnel, notamment aux concepts d’habitus, de capital et de violence symbolique, j’ai toutefois cherché à tenir compte des critiques et des apports qui ont été faits à la théorie bourdieusienne de la domination,notamment concernant son incapacité à concevoir une échappatoire aux déterminismes sociaux et à penser le changement social.[[20]](#footnote-21)

Ainsi, j’inscris ma démarche théorique dans le sillage de théoriciens tels que MichelDobry ou Bernard Lahire. Ainsi, pour Michel Dobry, « *dans les rencontres entre habitus et situations, le jeu des habitus n’est pas nécessairement homogène* »[[21]](#footnote-22) et l’habitus peut donc « *déterminer avec un poids variable selon les contextes sociaux, les conduites et les représentations* ».[[22]](#footnote-23) Bernard Lahire préconise quant à lui une « *sociologie de la pluralité dispositionnelle (la socialisation passée est plus ou moins hétérogène et donne lieu à des dispositions hétérogènes et parfois même contradictoires) et contextuelle (les contextes d’actualisation des dispositions sont variés). Ainsi, l’acteur individuel ne met-il pas invariablement, trans-contextuellement en œuvre le même système de dispositions (ou habitus), mais l’on peut observer des mécanismes plus complexes de mise en veille/mise en action ou d’inhibition/activation de dispositions […]*»[[23]](#footnote-24).

Je considère que les approches théoriques sus-citées ne sont pas incompatibles avec une perspective plus interactionniste, entendue dans un sens proche de celui défini par Everett Hughes, c’est-à-dire en considérant que les interactions ne se réduisent pas au face-à-face mais qu’il s’agit de les recontextualiser dans un réseau d’acteurs ou de groupes interdépendants[[24]](#footnote-25). Dans le cadre de ma thèse, il s’agit ainsi de chercher à observer les rapports sociaux « en action » au niveau microsocial des relations quotidiennes entre travailleuses domestiques et familles d’employeur.se.s.

### **3) Consubstantialité et coextensivité des rapports sociaux**

Cette prise en compte de la pluralité des appartenances et des dispositions me permet de faire le lien avec les théories de l’intersectionnalité. Si ce corpus théorique a grandement nourri mes réflexions, je rejoins toutefois les critiques soulignant la tendance à adopter une posture trop géométrique et fixiste des rapports sociaux. C’est pourquoi je privilégierais les concepts de*consubstantialité* et de *coextensivité* des rapports sociaux de Danièle Kergoat[[25]](#footnote-26) : « *les rapports sociaux sont* consubstantiels*: ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective de sociologie analytique ; et ils sont* coextensifs*: en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de « race », se reproduisent et se co-produisent mutuellement* »[[26]](#footnote-27).Cette consubstantialité et coextensivité des rapports sociaux sont particulièrement manifestes dans le cas des relations de service à domicile puisqu’il s’agit d’une externalisation du travail domestique par des femmes aisées et blanches ou métisses vers des femmes précaires et, très souvent, racisées, l’employeur détenant quant à lui une position de surplomb.

## **II) Terrain et méthodologie**

Avant d’aborder la question méthodologique, il me semble important d’expliquer les conditions dans lesquelles se sont déroulées mes enquêtes de terrain en Bolivie et au Pérou.

A Lima, l’ONG *AGTR - La Casa de Panchita* a constitué ma principale entrée sur le terrain. Cette ONG a été créée en 1989 par des travailleuses domestiques et des femmes employeuses soutenant leur cause, et gère aujourd’hui différents projets auprès d’enfants, de jeunes filles et de femmes travailleuses domestiques. Depuis 2003, une agence d’emploi spécialisée dans le travail domestique a également été ouverte en son sein, aujourd’hui reconnue comme une référence en matière de protection des droits des travailleuses domestiques à Lima. Avant de chercher un emploi, les travailleuses domestiques doivent suivre une formation de trois jours, au cours de laquelle sont abordées des thématiques aussi diverses que l’hygiène, la sécuritédu foyer ou encore la gestion des conflits avec les employeurs. J’y reviendrai, car une partie substantielle de mon travail d’observation participante s’est faite dans ce contexte.

Cette ONG n’ayant pas d’équivalent en Bolivie, il m’a fallu trouver d’autres entrées sur le terrain à La Paz. J’ai notamment repris contacts avec les syndicats de la FENATRAHOB[[27]](#footnote-28) auprès desquels j’avais effectué mon terrain de mémoire, mais il est important de signaler que l’accès aux observations ou aux entretiens, avec les travailleuses domestiques et plus encore avec les employeur.se.s, était bien plus difficile que dans le contexte offert par *La Casa de Panchita*. A l’inverse, je n’ai pas réussi à entrer en contact avec les syndicats de Lima, notamment parce qu’il existe des rivalités institutionnelles –recoupant en réalité des rivalités interpersonnelles – entre les syndicats et *La Casa de Panchita*. [[28]](#footnote-29)

Mon enquête de terrain se caractérise donc par une forte asymétrie de recueil et de production de données, qui peut toutefois s’avérer une donnée en soi, digne d’être analysée et interprétée, tel que l’a notamment démontré Marie Hélène Sa Vilas Boas.[[29]](#footnote-30) En effet, ces différences d’accès au terrain et l’asymétrie de données qui en résulte est révélatrice d’histoires et dedynamiques sociales qui ont structuré différemment l’espace de la domesticité dans ces deux pays.

Bien que les entretiens et les observations réalisées auprès de travailleuses domestiques constituent le cœur de mon matériel ethnographique, j’ai cherché, dans la mesure du possible, à inclure dans mon analyse leurs « autrui significatifs »[[30]](#footnote-31), à savoir principalement les familles d’employeurs.

### **1) Analyse secondaire de données statistiques**

En premier lieu, j’ai cherché à recueillir un maximum de données statistiques sur les travailleuses domestiques boliviennes et leurs employeur.se.s (ainsi que des données socio-démographiques nationales plus générales) afin de pouvoir établir un échantillon qualitatif représentatif et de pouvoir interpréter par la suite les données de terrain à l’aune de ces éléments quantitatifs – tel que le recommandent Stéphane Beaud et Florence Weber dans leur *Guide de l’enquête de terrain[[31]](#footnote-32)*.

### **2) Observation participante**

Selon Stéphane Beaud et Florence Weber, « *entretiens et observations font progresser l’enquête de concert* »[[32]](#footnote-33), mais « *les pratiques les plus ordinaires se prêtent difficilement à l’entretien* »[[33]](#footnote-34), c’est pourquoi j’ai à multiplier les situations d’observation.

En Bolivie, les deux syndicats de travailleuses domestiques avec lesquels j’étais en contact m’ont demandéde donner des cours basiques d’anglais et d’informatique, ainsi que des « séances pour renforcer leur auto-estime et améliorer leur prise de parole ».

Au Pérou, j’ai pu participer aux formations de *La Casa de Panchita*, avec un rôle véritablement actif concernant les formations sur l’adaptation à un nouvel emploi et sur la résolution de conflits avec les employeur.se.s. J’ai également pu monter deux ateliers « extras » tous les dimanches : un atelier de français ainsi qu’un atelier sur les questions d’auto-estime et de résolution de conflits auxquels participaient les travailleuses domestiques volontaires.

Pour les cours de langues, j’ai employé des **méthodes inspirées de la Pédagogie des Opprimés de Paulo Freire** (cf Encadré 1) afin de recueillir des données sur les relations entre travailleuses domestiques et employeurs étrangers non-hispanophones. Pour les autres ateliers (qu’il s’agisse des formations obligatoires ou des ateliers facultatifs), j’ai utilisé **le Théâtre de l’Opprimé d’Augusto Boal**, plus précisément le Théâtre Forum(cf Encadré 1), afin de recueillir des données sur les relations avec les employeurs et leurs enfants, ainsi que sur leurs représentations du travail domestique (salarié ou non) et des rapports sociaux de genre, de classe et de race.

Dans tous les cas énumérés ci-dessus, j’ai été autorisée à enregistrer l’intégralité des ateliers.

**Encadré 1 :La Pédagogie et le Théâtre de l’Opprimé**

Conceptualisée par l’éducateur brésilien Paulo Freire dans les années 1960, la Pédagogie des Opprimés est une méthode d’éducation populaire remettant en question la verticalité de la transmission des savoirs pour y substituer une relation horizontale entre « enseignant » et « apprenants » basée sur le dialogue. Il s’agit d’une pédagogie politiquement engagée, qui envisage l’alphabétisation comme un véritable instrument de révolution culturelle. L’originalité de sa méthode d’alphabétisation réside dans la construction collective des savoirs : à partir d’une discussion informelle, le groupe définit une série de « mots générateurs » qui cristallisent des éléments-clé de leur quotidien d’ « opprimés » (par exemple : « pauvreté », « injustice », etc.) qui servent ensuite de support à l’apprentissage technique de la lecture et de l’écriture.

S’inspirant de cette conception dialogique de l’éducation, le dramaturge brésilien Augusto Boal et sa troupe inventent le « Théâtre de l’Opprimé » dans les années 1970. Il s’agit d’une méthode théâtrale regroupant diverses techniques orientées vers la réappropriation de la production artistique par les populations « opprimées » dans une perspective d’auto-émancipation. Le Théâtre Forum, qui constitue l’une de ces techniques, prend pour point de départ une situation d’oppression réellement vécue par les participant-e-s. Cette oppression est alors mise en scène une première fois dans sa versioninsoluble, puis est rejouée autant de fois que nécessaire avec la possibilité pour les « spect-acteurs » d’intervenir sur scène et de modifier le déroulement des interactions afin de mettre un terme à l’oppression. Il s’agit de lever les mécanismes d’autocensure, de mettre à jour les rouages de la violence symbolique et de stimuler la recherche commune de solutions collectives.

Sources : BOAL, Julian et CAHELAIN, Mado. La pédagogie des opprimés selon Paulo Freire. In : *Dans les coulisses du social*, ERES, 2010, p. 23-24. ; BOAL, Augusto. *Jeux pour acteurs et non-acteurs : Pratique du Théâtre de l'Opprimé*. La Découverte, 2004 [1997].

Mon **travail régulier à l’agence de *La Casa de Panchita*** m’a également permis d’observer de nombreuses interactions entre les employeur.se.s, les travailleuses domestiques et le personnel de l’agence. Qu’il s’agisse des mails, du téléphone ou des interactions en face-à-face, ce contexte d’observation des normes et des conflits en matière de domesticité s’est révélé très riche en données exploitables pour ma thèse.

### **3) Entretiens ethnographiques**

### a – Avec les travailleuses domestiques

Sur la base des données macro-sociales recueillies et de ma problématique, j’ai cherché à constituer un échantillon pertinent pour pouvoir réaliser des entretiens approfondis, sur la base de guides d’**entretiens semi-directifs, dans une approche de type « récit de vie ».**

Concernant les travailleuses domestiques, j’ai cherché, dans la mesure du possible, à constituer un échantillon équilibré en fonction des variables suivantes :

- auto-identification ethnique

- trajectoire migratoire (issues de milieux ruraux ou urbains)

- tranche d’âge

- *cama adentro* (littéralement : *lit dedans*, qui réside chez l’employeur) /*cama afuera* (littéralement : *lit dehors*, qui ne réside pas chez l’employeur)

- syndiquée/non-syndiquée

Si les entretiens individuels approfondis sont idéaux pour recueillir des données sur leurs trajectoires biographiques et sur leurs représentations[[34]](#footnote-35) (notamment de leur activité professionnelle et de leurs « autrui significatifs »[[35]](#footnote-36)), j’ai également eu recours à des **entretiens plus informels, individuels et collectifs**, dans une démarche proche de celle adoptée par Christelle Avril dans son étude des aides à domicile pour personnes âgées[[36]](#footnote-37). La situation d’entretien formel peut en effet constituer un véritable frein à la libération de la parole des enquêté-e-s, dans la mesure où la distance sociale, réelle comme perçue, peut parfois instaurer une telle violence symbolique dans l’interaction que les matériaux recueillis soient de piètre qualité, ce à quoi s’ajoutent des considérations d’ordre plus éthiques. En tant qu’étudiante européenne et blanche, il me semblait probable que les travailleuses domestiques m’assignent dans un premier temps un rôle social proche de celui de leurs employeur-se-s et fassent donc preuve de méfiance à mon égard. Par ailleurs, le faible temps libre dont disposent les travailleuses domestiques, a fortiori celles exerçant *cama adentro*, constituait un frein supplémentaire à la réalisation d’entretiens formels. C’est pourquoi il m’a semblé nécessaire de mener en parallèle des entretiens plus informels, que ce soit au cours ou à l’issue des ateliers que je co-animais à *La Casa de Panchita* et aux syndicats ou dans d’autres contextes d’observation participante.

### b – Avec les employeur.se.s

J’ai également effectué des **entretiens individuels approfondis avec des employeur.se.s** et jeunes adultes ayant grandi dans des familles d’employeur.se.s, sur la base d’un guide d’entretien semi-directif. Il faut toutefois expliquer ici que, lors de mon mémoire, j’ai été confrontée à un refus quasi-systématique d’entretien de la part des employeur.se.s lors que je présentais d’emblée l’objet véritable de l’enquête. Les rapports ancillaires sont en effet traversés par des logiques de « lutte de classes » dans laquelle je suis fréquemment identifiée comme appartenant à « l’autre camp », tel qu’en témoigne cet échange avec une employeuse bolivienne à laquelle je n’avais même pas encore demandé de réaliser un entretien :

« *- Cristina : Ah c’est bien, c’est intéressant, mais qu’est-ce que tu vas faire, juste un travail de recherche ?*

*- Enquêtrice : Pour le moment oui, mais en même temps je donne des cours d’anglais et d’informatique basique le dimanche à un groupe de travailleuses domestiques.*

*- Cristina : Mais où, de la barrière entre travailleuse domestique et “patronne” on dit ici, sa cheffe, son employeuse, toi tu es de l’autre côté ! Tu es du côté des travailleuses domestiques ! [Rire]*»[[37]](#footnote-38)

Il m’a donc été d’une part beaucoup plus compliqué d’élaborer un échantillon équilibré en fonction de variables pertinentes pour ma problématique, mais d’autre part il m’a fallu mettre en place des stratégies détournées d’accès au terrain.

A La Paz, j’ai fini par me résoudre à dissimuler l’objet véritable de ma recherche afin de pouvoir réaliser la majorité de mes entretiens auprès des employeur.se.s, prétendant travailler sur les « valeurs familiales » afin d’amener progressivement la question des rapports ancillaires.

J’ai toutefois pris contact avec la Ligue des Femmes au foyer de Bolivie dont la présidente m’a accordé un entretien et devait me permettre de faire d’autres entretiens avec les membres de la Ligue, ce qui n’a malheureusement pas été possible en raison de la courte durée de mon séjour et des multiples voyages de la présidente.

Face aux difficultés rencontrées, j’ai par ailleurs cherché à prendre contact avec différentes garderies et écoles privées de La Paz, dans les quartiers de Miraflores, Sopocachi et Zona Sur. Sur les huit écoles contactées, seules deux m’ont autorisée à réaliser des entretiens collectifs avec l’une de leurs classes. Le premier établissement est un *colegio[[38]](#footnote-39)* privé de Chasquipampa, quartier à la périphérie de la Zona Sur, où j’ai pu réaliser des entretiens collectifs avec une classe de 30 enfants âgés de 10 à 11 ans. Je n’avais initialement prévu qu’une seule séance mais la dynamique du terrain m’a amenée à revenir pendant un mois et demi tous les lundis en tant que professeure d’anglais. J’ai à cette occasion adapté le guide d’entretien individuel initialement élaboré pour les enfants d’employeurs en **m’inspirant de la méthodologie utilisée par Julie Pagis et Wilified Lignier sur leur étude des classements sociaux d’enfants**[[39]](#footnote-40). J’ai cependant réalisé au cours de l’enquête que le profil sociologique de ces enfants ne correspondait malheureusement pas à ce que je recherchais. Le second établissement est une garderie privée de Miraflores, où j’ai pu réaliser des entretiens avec des enfants âgés de 5 à 6 ans présentant un profil sociologique plus pertinent pour ma recherche. Leur âge m’a obligée à adapter ma méthodologie : j’ai pris le parti de leur faire réaliser un **dessin avec pour consigne « Dessinez toutes les personnes qui vivent dans votre maison »**, puis de les faire discuter par groupe de 4 ou 5 sur la base de ce dessin. Les données recueillies m’ont permis d’avoir un autre éclairage sur la relation entre les travailleuses domestiques et les enfants dont elles prennent soin, en particulier sur le « brouillage » des frontières de la famille que cette situation induit chez les jeunes enfants.

Pour des raisons de santé, je n’ai pas pu aller en Bolivie lors de mon dernier terrain mais compte y retourner pour environ deux mois à la fin de l’année afin de poursuivre le travail de recherche auprès des employeur.se.s et de leurs enfants.

A Lima, la confiance gagnée progressivement auprès du personnel de l’agence m’a permis de me voir confier la prise en charge de différentes situations conflictuelles entre travailleuses domestiques et employeur.se.s. Au cours de mon dernier séjour de terrain, la responsable de l’agence m’a donné un accès libre à toute la base de données de l’agence et m’a permis de mettre en place une « enquête de satisfaction » auprès des client.e.s, qui m’a servi de « couverture » pour réaliser des entretiens auprès d’employeurs.La plupart ont dû être réalisés par téléphone, ce qui n’est pas sans poser quelques problèmes méthodologiques, mais cela m’a tout de même permis de réaliser plusieurs entretiens de plus d’une heure et demie, durée que je n’avais que rarement atteinte auparavant.

Certain.e.s employeur.se.s venu.e.s pour faire demander des informations ou faire passer un entretien d’embauche à une travailleuse domestique ont par ailleurs accepté de m’accorder un entretien en tant que doctorante travaillant sur les rapports ancillaires. Dans certains cas, j’ai réalisé des entretiens individuels, dans d’autres il s’agissait d’entretiens avec le couple ou même la famille d’employeur.se.s. Il faut toutefois signaler que les rares personnes ayant accepté de faire un entretien dans ces conditions avaient toutes en commun d’avoir dû elles-mêmes faire un mémoire ou une thèse et de travailler ou d’avoir travaillé dans une ONG. Je considère toutefois que ce biais, une fois conscientisé, constitue en soi une information à prendre en compte et à interpréter.

### c – Autres entretiens

L’accès initial au terrain ayant été particulièrement difficile en Bolivie lors de mon mémoire, j’avais pris l’initiative de contacter les représentant.e.s d’institutions ayant financé ou géré des projets pour la FENATRAHOB ou d’autres groupes de travailleuses domestiques. Ces entretiens exploratoires m’avaient fait prendre conscience de l’intrication entre engagement institutionnel et trajectoire biographique de ces acteurs quant aux relations ancillaires.

C’est ce qui m’a amenée à développer la question de la dichotomie public/privé dans ma thèse, afin de mieux comprendre dans quelle mesure le champ politique et les institutions publiques sont traversées par ce rapport social d’une part, et de quelle façon elles contribuent en retour à en façonner les dynamiques.A cette fin, j’ai donc mené des **entretiens individuels avec des fonctionnaires, des députés et des ex-membres du Ministère du travail dans chacun des deux pays**.

## **III) Résumé des principaux résultats à discuter**

### **1) La sphère privée n’est pas apolitique**

L’étude de l’histoire sociale et des statistiques actuelles de ces deux pays m’a permis de constater que, depuis l’ère coloniale, les rapports ancillaires se sont historiquement construits au carrefour de trois rapports sociaux, à savoir la classe, le sexe et la race. Ces trois rapports sociaux sont consubstantiels et coexstensifs[[40]](#footnote-41) : il est en effet nécessaire de les appréhender dans un même mouvement si l’on veut comprendre comment ils interagissent les uns avec les autres et peuvent être modulés par les variations territoriales. Les travailleuses domestiques occupent ainsi une position dominée sur trois axes structurels et sont donc porteuses d’un triple stigmate : femmes, racisées et sous-prolétaires. Si ces éléments caractérisent une condition commune, il n’en existe pas moins une véritable hétérogénéité au sein de ce groupe social, notamment du fait de facteurs ethniques et genrés, des situations de travail (*cama adentro*/*cama afuera*, dans un quartier bourgeois ou plus populaire, dans une maison ou un appartement, *etc*.) ou encore de l’amplitude de l’échelle des rémunérations. Cette combinaison de l’hétéronomie et de l’hétérogénéité, à laquelle s’ajoutent l’informalité et la concurrence exacerbée, nous a permis d’identifier un « espace social de la domesticité »[[41]](#footnote-42), qui constitue malgré tout « *un univers social relativement autonome, traversé par des logiques spécifiques et doté de principes d’organisation et de hiérarchisation s’imposant aux individus qui en font partie* »[[42]](#footnote-43).

En ce qui concerne les employeur.se.s, leur inscription dans ces trois rapports sociaux est en revanche plus confuse, dans la mesure où il semble exister une véritable disparité socioprofessionnelle : si certain.e.s appartiennent bien à la bourgeoisie, voire à la haute bourgeoisie, d’autres ne bénéficient pas d’un volume de capital si conséquent, voire appartiennent aux classes populaires. Tandis que les premiers ont généralement recours à une main d’œuvre domestique polyvalente et hyperspécialisée, les autres n’emploient souvent qu’une seule femme, sous-payée voire pas rémunérée du tout. Ce dernier cas de figure est encore largement répandu et socialement accepté car il s’effectue la plupart du temps par le biais des systèmes de parenté, notamment la « circulation des enfants »[[43]](#footnote-44) et le « *compadrazgo* ».

Observer le niveau microsocial des relations interindividuelles et des interactions permet de comprendre comment le foyer constitue un lieu de (re)production de formes de domination constatées à l’échelle macrosociale. A ce stade de mon analyse, l’observation participante et les entretiens semblent démontrer que les employeur.se.sont conscience du caractère conflictueldes rapports ancillaires, ce qui se manifeste notamment par les refus d’entretien avec moi ou encore par la hantise de se faire voler par la travailleuse domestique, souvent décrite comme « envieuse » ou « frustrée ». Au-delà des anecdotes précises sur les petits larcins commis par leurs employées, les employeur.se.s semblent en effet partager la méfiance envers l’ensemble du groupe social formé par les travailleuses domestiques.

Au regard de cette représentation des « *classes laborieuses [comme] classes dangereuses* »[[44]](#footnote-45), on pourrait supposer que les employeur.se.s chercheraient à minimiser cette distance sociale. Pourtant, les données de terrain semblent démontrer des situations plus ambivalentes, avec des différences notables entre Lima et La Paz.

Ainsi, à La Paz les femmes des syndicats m’ont affirmé que, jusqu’à récemment, il était courant de lire des annonces indiquant « Nous cherchons une employée, de préférence *cholita*[[45]](#footnote-46)», ce à quoi s’ajoutait parfois « et sans engagement scolaire ».[[46]](#footnote-47) Si les annonces aussi explicites semblent se faire aujourd’hui rares, il n’en demeure pas moins que le profil recherché par les employeurs est toujours le même : les annonces des agences d’emplois affichent fréquemment l’option « jeune femme (*señorita*) ou *cholita* » et plusieurs annonces de journaux signalent « vivant de préférence à El Alto ». La majorité des habitant.e.s d’El Alto – ville qui jouxte La Paz – étant issu-e-s de zone rurale, cette dernière mention semble constituer un moyen détourné de recruter une *cholita*. Ce qui semble fonder cette préférence pour les femmes de *pollera* est la visibilité de leur stigmate[[47]](#footnote-48), qui facilite la mise à distance symbolique et la démarcation entre employeur.se.s et travailleuses domestiques, plus particulièrement entre maîtresse de maison et employée de maison.

Il est en effet significatif que, dans la majorité des récits de travailleuses domestiques, l’employeuse soit décrite comme celle exerçant les formes de contrôle voire de discrimination ou de harcèlement perçues comme les plus violentes. Les employeurs sont ainsi pratiquement absents du discours, sauf lorsque le sujet des violences sexuelles est abordé.Pour autant, les employeurs n’en jouent pas moins un rôle central dans les rapports ancillaires. En effet, le partage du travail domestique pouvant être source de conflit dans un ménage, le recours à une travailleuse domestique permet en quelque sorte au couple de déplacer le rapport conflictuel entre les sexes en le transposant aux rapports de classe et de race.[[48]](#footnote-49) Le mari détient dès lors une position de surplomb, puisqu’il est lui totalement exempté du travail domestique, ce qui n’est pas tout à fait le cas de son épouse. Les employeur.se.s interviewé.e.s racontent ainsi que, lorsque la travailleuse domestique est en congé ou que la famille renonce à l’externalisation du travail domestique, ce sont les femmes de la maison qui prennent le relai.Du point de vue de la division sexuelle du travail, les deux femmes sont donc interchangeables, cequi confère au mari/patron une positiond’arbitre de la rivalité entre son épouse et l’employée de maison, tel que l’avait théorisé Judith Rollins.[[49]](#footnote-50) Le terme d’arbitre a d’ailleurs été employé spontanément par l’ex-Ministre du Travail péruvien Fernando Villarán pour décrire la position qu’il adoptait entre sa femme et leur employée de maison.

L’enjeu pour l’épouse est alors de s’imposer comme « la femme de la maison », ce qui implique notamment de déléguer les tâches les plus ingrates et salissantes en s’arrogeant des fonctions quasi managériales, mais également d’exacerber sa féminité – selon les valeurs et normes du régime de genre considéré – au détriment de celle de l’employée (concrètement, cela peut se traduire par le port du tablier obligatoire ou l’interdiction de porter des bijoux ou de se maquiller trop visiblement au travail). Ces considérations permettent de mieux comprendre la recherche explicite de travailleuses domestiques racisées : le stigmate visible sert en quelque sorte de terreau à une stigmatisation cumulative, qui permet à la maîtresse de maison d’accroître l’écart symbolique entre elle et « la bonne ». D’après les témoignages des travailleuses domestiques et les observations faites à *La Casa de Panchita*, ce phénomène de démarcation paraît exacerbé lorsque l’employeuse est « femme au foyer » ou lorsqu’elle s’identifie ou est perçue comme étant également racisée, ce qui semble corroborer l’hypothèse de l’effort de distinction.

Il est toutefois intéressant de signaler qu’à Lima, s’il existe bien des filières de recrutement de mineures issues de zone rurale et donc racisées[[50]](#footnote-51), le plus souvent dans des quartiers populaires, il est également fréquent d’entendre des employeur.se.s exiger à l’agence de *La Casa de Panchita* qu’on ne leur présente que des travailleuses domestiques *alimeñadas*, c’est-à-dire ayant été socialisées à Lima plutôt qu’en « province » (voire de le spécifier par écrit comme critère de recherche). Il est important de préciser qu’à Lima, le port de la *pollera* fait l’objet d’un stigmate manifeste, donnant parfois lieu à de la discrimination ouverte (expulsion de lieux de commerce, discrimination explicite à l’embauche, etc.) et que, d’une manière plus générale, l’identité indigène n’a fait l’objet d’aucune revalorisation depuis la sphère étatique (contrairement à la Bolivie depuis l’arrivée d’Evo Morales au pouvoir) et demeure une sorte de tabou pourtant omniprésent (la synecdoque « serrano » faisant office d’insulte me semblant révélatrice de cette dynamique).

Sachant d’une part que les employeur.se.s faisant appel à *La Casa de Panchita* possèdent des caractéristiques socioprofessionnelles proches decelles de notre PCS « cadres et professions intellectuelles supérieures » et d’autre part que les employeur.se.s présentant de telles exigences étaient pour la plupart à la recherche d’une « nounou », l’on peut supposer à la suite de Wilfried Lignier[[51]](#footnote-52) que, face à l’incertitude de leur reproduction, ces employeur.se.s des classes dominantes cherchent à minimiser les risques de socialisation dissonante pour leurs enfants. Les entretiens, formels ou non, avec les employeur.se.s racontant leurs préoccupations de voir leurs enfants « prendre des tics de langage » ou développer un goût culturel proche de celui de leur « nounou » (par exemple, écouter de la *música chicha*, majoritairement écoutée dans les milieux populaires urbains issus des migrations rurales) semblent confirmer cette hypothèse.

### **2) La sphère publique n’est pas neutre**

L’implication personnelle des législateurs, des fonctionnaires – notamment du Ministère du Travail où les travailleuses domestiques peuvent déposer plainte en cas de contentieux avec leurs employeur.se.s – ou encore des juristes dans des relations de domesticité a des conséquences tant sur les processus de mise à l’agenda que sur le contenu des lois ou encore l’issue des procès entre employeurs et travailleuses domestiques.

D’une part, les entretiens avec les élu.e.s et avec des travailleuses ayant milité pour la promulgation d’une loi encadrant le travail domestique démontrent que le processus de mise à l’agenda correspond dans ces deux pays à ce que Patrick Hassenteufel définit comme le modèle de la « mise à l’agenda contrainte »[[52]](#footnote-53). Il serait trop long de rentrer dans les détails ici, mais il me semble que les résistances du pouvoir législatifs et les répressions dont ont fait l’objet les mobilisations de travailleuses domestiques réclamant une loi mettent au jour les enjeux de la régulation juridique du travail domestique : pour les législateurs-employeurs, approuver une telle loi impliquait de renoncer à leurs privilèges.Plusieurs anciens élus m’ont ainsi expliqué que, depuis plus de 40 ans, chaque fois que la question du travail domestique a été mise à l’agenda, cela a engendré de sérieuses disputes entre les élus et leur épouse, allant parfois jusqu’à faire archiver les projets de loi. De même, la loi actuellement en vigueur au Pérou comporte de nombreuses lacunes et même plusieurs articles protégeant davantage les intérêts des employeur.se.s que ceux des travailleuses, tandis que la loi et les politiques publiques en Bolivie, cadrées sous l’angle de la lutte pour la « décolonisation des esprits » promue par le gouvernement d’Evo Morales, sont bien plus protectrices. Cela tend également à démontrer que les législateurs ne sont pas neutres, mais qu’au contraire leur position dans les rapports sociaux a une influence sur la mise à l’agenda et le cadrage des lois et des politiques publiques.

Alors que les données de terrain donnent à voir des différences manifestes entre la Bolivie et le Pérou concernent le cadrage du travail domestique dans les textes de loi et les politiques publiques, il semblerait en revanche que les rapports avec les administrations et les structures qui sous-tendent le déroulement des procès avec leurs employeur.se.s soient assez semblables dans les deux pays. En effet, de la même façon que les législateurs sont généralement employeurs, les fonctionnaires du Ministère du Travail ainsi que les avocat.e.s et les magistrat.e.s sont personnellement impliqué.e.s dans des relations de domesticité. Au-delà des verrous découlant des lacunes juridiques et de l’informalité du secteur,l’implication personnelle des fonctionnaires dans les rapports de domesticité joue un rôle sur la façon dont les travailleuses domestiques sont reçues et dont leur cas est traité. J’ai moi-même pu en être directement témoin en accompagnant une travailleuse domestique porter plainte au Ministère du Travail. Ainsi que l’a démontré Vincent Dubois dans le contexte français, les agents d'accueil administratifsont à la foisl'incarnation de l'institution et des individus concrets, pris dans des rapports sociaux de domination.[[53]](#footnote-54) Lorsque des fonctionnaires projettent leur propre relation ancillaire sur des administrées, le caractère normatif de l’institution est alors teinté de ce que Colette Guillauminnomme l’ « appropriation collective » : au-delà du« rapport quotidien et spécifique entre deux individus particuliers », il existe « un rapport de classes général oùl'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre »[[54]](#footnote-55).

Dans la mesure où, tout au long de la procédure, les fonctionnaires et les magistrat.e.s tendent à prendre fait et cause pour les employeur.se.s, ici encore leur implication personnelle dans les rapports de domesticité n’est pas son conséquence sur l’issue des procès, ce que nous pourrions qualifier, dans une terminologie marxienne, de « justice de classe ». Ainsi, Rodrigo Maidana, l’avocat de la FENATRAHOB, m’expliquait qu’il existe plusieurs contradictions dans la hiérarchie des normes qui sont parfois utilisées par les fonctionnaires pour débouter indument les plaintes des travailleuses domestiques. A titre d’exemple, un décret promulgué postérieurement à la loi 2450 offre une meilleure protection des travailleuses domestiques en cas de renvoi justifié mais de nombreux fonctionnaire arguent que la loi prévoit sur le décret dans la hiérarchie des normes. Pourtant, l’article 48 de la Constitution dispose que c’est la norme la plus favorable au travailleur qui doit prévaloir, ce qui signifie selon lui que de nombreux fonctionnaires « violent la Constitution pour défendre leurs intérêts de classe »[[55]](#footnote-56).

Il faut toutefois préciser qu’en Bolivie, le cadrage anticolonialiste porté depuis désormais près de dix ans par le gouvernement d’Evo Morales, la promulgation d’une nouvelle Constitution particulièrement progressiste ou encore la diplomation très médiatisée de plusieurs juristes s’auto-identifiant comme indigènes constituent des facteurs qui semblent avoir contribué à « redistribuer les cartes ». L’avocat de la FENATRAHOB affirmait en effet qu’une jurisprudence favorable aux travailleuses domestiques était peu à peu en train de se constituer, comme par exemple concernant la question du respect de la norme de protection défini par l’article 48 de la Constitution mentionné ci-dessus.

1. QUISPE HUANCA Felipe. *Mi captura*. Ediciones Pachakuti, La Paz, 2007. [↑](#footnote-ref-2)
2. « Qui sont les travailleurs domestiques ?»,*Document de l’OIT*, 18 avril 2013 : <http://www.ilo.org/global/topics/domestic-workers/WCMS_211090/lang--fr/index.htm> ; “ El Trabajo Doméstico Remunerado en América Latina y el Caribe – 1 : Un trabajo decente para las trabajadoras domésticas remuneradas del continente”, Notas OIT, 2011 : http://igenero.oit.org.pe/images/stories/empleo\_domestico/Notas\_OIT\_1\_2012.pdf [↑](#footnote-ref-3)
3. RODGERS Janine, *Cambios en el servicio doméstico en América Latina*, Valenzuela y C Mora (ed) Trabajo doméstico: un largo camino hacia el trabajo decente, Santiago, OIT, 2009 [↑](#footnote-ref-4)
4. CORTÉS Rosalía *Salarios y marco regulatorio del trabajo en el Servicio Doméstico*, Programa inFocus sobre Repuesta a las Crisis y Reconstrucción, Documento de trabajo No. 9, OIT, Ginebra, 2004. [↑](#footnote-ref-5)
5. Ces enfants et jeunes filles sont généralement en situation de *fosterage* qui correspond à un placement temporaire que l’anthropologie distingue de l’adoption définitive parmi les multiples pratiques de circulation des enfants. [↑](#footnote-ref-6)
6. «Bolivia: distribución de la población ocupada, por sexo, según situación en el empleo, 2007». *Encuesta nacional de hogares*, INE, 2007 : http://www.ine.gob.bo/pdf/Bo\_Es\_Na/BEN\_2010\_1.pdf [↑](#footnote-ref-7)
7. FUERTES MEDINA Patricia, RODRÍGUEZ, Eduardo, CASALI Pablo (Coord.) Trabajo doméstico remunerado en el Perú. Situación y perspectivas en función del Convenio 189 y la Recomendación 201 de la OIT, Lima: OIT/ Oficina de la OIT para los Países Andinos, 2013, p. 24. [↑](#footnote-ref-8)
8. Le concept de « temps de loisir » ne correspondant pas à la réalité des travailleuses domestiques, je préfère reprendre le concept de « temps de non-travail » ou de « travail d’à côté » tel qu’élaboré par Florence Weber WEBER Florence, *Le travail à-côté. Etude d’ethnographie ouvrière*, Paris, INRA/Ed. EHESS, 1989. [↑](#footnote-ref-9)
9. MEMMI, Dominique. Une situation sans issue ? Le difficile face-à-face entre maîtres et domestiques dans les cinémas anglais et français. *Les Cahiers du genre,* 35, 2003, pp. 209-235. [↑](#footnote-ref-10)
10. Lorsque nous parlons de « race », nous faisons appel à la définition sémiotique de Colette Guillaumin, selon laquelle il s’agit d’un signifiant qui signale des catégories altérisées et, par-là, hiérarchisées dans les rapports sociaux. De la même façon que la classe et le sexe, il s’agit d’une catégorisation socialement construite, et l’on exclut donc ici toute notion biologisante. [↑](#footnote-ref-11)
11. PHILLIPS Anne, *Engendering Democracy,* Pennsylvania State University Press, 1991. [↑](#footnote-ref-12)
12. CORCUFF, Philippe. *Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*. Paris, Nathan, 1995, p.16. [↑](#footnote-ref-13)
13. *Ibid*, p.17. [↑](#footnote-ref-14)
14. GODELIER, Maurice. *L’Idée et le matériel*. Fayard, 1984. [↑](#footnote-ref-15)
15. KERGOAT, Danièle. *Se battre, disent-elles...*, Paris: La Dispute, 2012, p.126. [↑](#footnote-ref-16)
16. *Ibid*, p. 230. [↑](#footnote-ref-17)
17. *Ibid*, p.128. [↑](#footnote-ref-18)
18. SCOTT, James C. *La domination et les Arts de la Résistances : Fragments du discours subalterne*. Ed. Amsterdam, Paris, 2008. [↑](#footnote-ref-19)
19. *Ibid.* [↑](#footnote-ref-20)
20. Il nous semble néanmoins utile de préciser que certaines de ces critiques reposent sur une lecture éludant les nuances apportées par Bourdieu lui-même. Ainsi, dans *Choses dites*, ne manque-t-il pas de signaler que « *d’un côté, les structures objectives que construit le sociologue dans le moment objectiviste […] sont le fondement des représentations subjectives et elles constituent les contraintes structurales qui pèsent sur les interactions ; mais d’un autre côté, ces représentations doivent aussi être retenues si l’on veut rendre compte notamment des luttes quotidiennes, individuelles et collectives, qui visent à transformer ou à conserver ces structures*». Cf BOURDIEU, Pierre. Espace social et pouvoir symbolique. *In : Choses dites*, Paris, Editions de Minuit, 1987, p.150. [↑](#footnote-ref-21)
21. DOBRY, Michel. Logiques de la fluidité politique. In : CHAZEL, François (dir.). *Action collective et mouvements sociaux*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 244. [↑](#footnote-ref-22)
22. *Ibid*, p. 247. [↑](#footnote-ref-23)
23. LAHIRE, Bernard. Catégorisations et logiques individuelles : les obstacles à une sociologie des variations intra-individuelles », Cahiers internationaux de sociologie 1/2001 (n° 110), p. 59-81. [↑](#footnote-ref-24)
24. HUGHES, Everett. op.cit. [↑](#footnote-ref-25)
25. KERGOAT, Danièle. *op.cit.* [↑](#footnote-ref-26)
26. KERGOAT, Danièle. *op.cit*, pp.126-127. [↑](#footnote-ref-27)
27. Fondée en 1993, la FENATRAHOB (*FEderación NAcional de las TRAbajadoras del HOgar de Bolivia*, en français : *Fédération Nationale des Travailleuses Domestiques de Bolivie*) regroupe les 15 syndicats et 3 des associations de travailleuses domestiques qui se sont créées en Bolivie depuis les premières mobilisations vers le milieu des années 1980. Cette fédération syndicale est affiliée à la COB (Central Obrera Boliviana, Centrale Ouvrière Bolivienne) et à la CONLACTRAHO (*Confederación Latinoamericana y del Caribe de Trabajadoras del Hogar,* Confédération Latino-américaine et des Caraïbes de Travailleuses Domestiques). [↑](#footnote-ref-28)
28. J’ai également travaillé bénévolement pendant deux mois auprès du syndicat SINTRACAP à Santiago, car j’envisageais initialement d’intégrer le Chili à mon étude comparée, mais j’ai fini par renoncer à ce troisième cas pour divers motifs. Ce travail d’observation participante et les entretiens que j’y ai réalisés ont toutefois apporté un éclairage intéressant sur différents questions abordées dans ma recherche. [↑](#footnote-ref-29)
29. SA VILAS BOAS Marie-Hélène, « Écrire la comparaison lorsque les données sont asymétriques. Une analyse de l'engagement dans les dispositifs participatifs brésiliens », Revue internationale de politique comparée, 2012/1 Vol. 19, p. 61-74. [↑](#footnote-ref-30)
30. MEAD, George Herbert. *L'esprit, le soi et la société*. Paris, PUF, coll.« Le Lien social », 2006 [1934]. [↑](#footnote-ref-31)
31. BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, 2003. [↑](#footnote-ref-32)
32. BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence. *op.cit.* [↑](#footnote-ref-33)
33. *Ibid.* [↑](#footnote-ref-34)
34. BEAUD, Stéphane. L’usage de l’entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l’"entretien ethnographique". *Politix*, 35, 1996, pp. 226-257. [↑](#footnote-ref-35)
35. MEAD, George Herbert. *L'esprit, le soi et la société*. Paris, PUF, 2006 [1934]. [↑](#footnote-ref-36)
36. AVRIL, Christelle, CARTIER, Marie, et SERRE, Delphine. *Enquêter sur le travail : concepts, méthodes, récits*. Paris: La Découverte, 2010. [↑](#footnote-ref-37)
37. Cristina, secrétaire de la radio FIDES. J’étais initialement venue me renseigner sur des archives de la radio concernant ma recherche, mais la conversation avec cette femme s’est finalement prolongée près de 40 minutes. [↑](#footnote-ref-38)
38. Etablissement scolaire qui va de l’enseignement primaire au secondaire. [↑](#footnote-ref-39)
39. LIGNIER, Wilfried et PAGIS, Julie. Quand les enfants parlent l'ordre social : Enquête sur les classements et jugements enfantins. *Politix*, 2012/3 n° 99, p. 23-49. [↑](#footnote-ref-40)
40. KERGOAT, Danièle. *op.cit.* [↑](#footnote-ref-41)
41. WULFF Matias. *Les travailleuses domestiques migrantes au Costa Rica : Evolution d’un mouvement de dominées au prisme des rapports ancillaires*. Dirigé par Hélène Combes, Ecole doctorale de Sciences Po Paris, soutenu le 30/05/2012. [↑](#footnote-ref-42)
42. *Ibid*, p.25. [↑](#footnote-ref-43)
43. LEINAWEAVER B., Jessaca. *The Circulation of Children. Kinship, Adoption and Morality in Andean Peru*. Durham-London : Duke University Press, 2008. [↑](#footnote-ref-44)
44. CHEVALIER, Louis*. Classes laborieuses et classes dangereuses*. Plon, Paris, 1958. [↑](#footnote-ref-45)
45. Femmes s’auto-identifiant généralement comme indigènes et portant la *pollera* (jupons bouffants) et éventuellement la *manta* (châle) ainsi que le sombrero *sombrero* (chapeau melon). [↑](#footnote-ref-46)
46. ARANDIA DAVEZÍESÁlvaro, PEÑARANDA Katrina, FLORES CASTRO Ximena, *op.cit.* [↑](#footnote-ref-47)
47. GOFFMAN, Erving. *Stigmates…, op.cit.* [↑](#footnote-ref-48)
48. IBOS Caroline. *Qui gardera nos enfants?* Editions Flammarion, Paris, 2012. [↑](#footnote-ref-49)
49. ROLLINS, Judith. *Entre femmes. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 84, septembre 1990. pp. 63-77.* [↑](#footnote-ref-50)
50. A Lima, le terme « serrano », littéralement « montagnard », constitue une insulte raciste dont les jeunes filles et les femmes travailleuses domestiques disent avoir souvent fait les frais, qu’elles viennent ou non réellement de zone rurale andine. [↑](#footnote-ref-51)
51. LIGNIER Wilfried, Comment rester dominant ? Les classes supérieures face aux incertitudes de leur reproduction, Savoir/Agir, 2013/4, n° 26. [↑](#footnote-ref-52)
52. HASSENTEUFEL, Patrick. Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics.*Informations sociales*, 2010/1 n° 157, p. 50-58 [↑](#footnote-ref-53)
53. DUBOIS Vincent, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Économica, coll. « etudes politiques », 2008. [↑](#footnote-ref-54)
54. GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de nature. 1 : L’appropriation des femmes », *Questions féministes*, n° 2, 1978a. [↑](#footnote-ref-55)
55. Rodrigo Maidana, l’avocat de la FENATRAHOB, entretien réalisé le 5.11.14 à La Paz dans son bureau de la FENATRAHOB. [↑](#footnote-ref-56)